

Relevé mensuel :

Exemple pour enfant :

Contrat mensuel de base

Heures normales/mensualisées :
(... heures x ... semaines)/12

Jours d'activité/mensualisés :
(... jours hebdo x ... semaines)/12

Salaire mensuel de base suivant contrat

12

soit €

jour	arrivée	départ	heures travaillées	heures de la semaine	heures compl	heures majorées	Absences déduites	ind. entretien	ind. Repas Déj goûter autres			ind. km	informations (absences, congés, maladie...)
1				Sem									
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8				Sem									
9													
10													
11													
12													
13													
14													
15				Sem									
16													
17													
18													
19													
20													
21													
22				Sem									
23													
24													
25													
26													
27													
28													
29				Sem									

salaire net de base :

+/-

+ congés payés

(suivant modalités prévues au contrat)

Convertir somme CP en heures normales

Urssaf

Heures complémentaires :

Heures majorées :

Jours congés payés :

Jours d'activité :

Heures normales :

Salaire net :

Indemnités d'entretien :

Indemnités de repas :

Indemnités km :

salaire net estimé

indemnités entretien

indemnités repas

km

Montant net estimé (y compris les indemnités) à vérifier sur Urssaf

A noter : le salaire net estimé sera différent du salaire qui sera versé. Les heures complémentaires et majorées sont exonérées d'une partie des charges salariales. Le taux horaire net de ces heures est plus important, pris en charge par le CMG. Il est donc nécessaire de faire la déclaration Urssaf afin de connaître la somme finale à régler.

Les Relais Petite Enfance du Finistère